

**Déclaration de Stand Firm Québec
aux institutions et organisations
culturelles gouvernementales**

**Montréal
Février 2005**

Membres signataires de Québec Stand Firm

- **Black Theatre Workshop**

Rachael Van Fossen Directrice artistique
3680 Jeanne-Mance, suite 432
Montréal, Québec H2X 2K5
Tél : (514) 932-1104 Téléc (514) 932-6311
Courriel : info@blacktheatreworkshop.ca
Site Internet : www.blacktheatreworkshop.ca



- **CERCLE D'EXPRESSION ARTISTIQUE NYATA NYATA**

Zab Maboungou Directrice artistique et générale
4374, Boul. St. Laurent, 3^{ème} étage
Montréal, Québec H2W 1Z5
Tél : (514) 849-9781 Téléc: (514) 849-7199
Courriel : info@nyata-nyata.org
Site Internet : www.nyata-nyata.org



- **Les Éditions du CIDIHCA**

Frantz Voltaire Président du Conseil d'administration
Centre international de documentation et d'information
haïtienne, caribéenne et afro-canadienne
67 Ste Catherine, 2^{ème} étage,
Montréal (Québec), H2X 1Z7
Tél. (514) 845-0880 Téléc. : (514) 845- 6218
Courriel : edition@cidihca.com



Accès Asie

Janet Lumb Directrice
1200, rue Bleury, bureau #009
Montréal, Québec, H3B 3J3
Tél: 514-523-1047 Téléc: 514-866-4853
Courriel: info@accesasie.com
Site Internet: www.accesasie.com



- **Teesri Duniya Theatre**

Rahul Varma Artistic Director
4324 St. Laurent Blvd
Montréal, Québec H2L 1L8
Tel : (514) 848-0238 Fax : (514) 848-0267
Courriel : tduniya@aei.ca
Site Internet: www.teesriduniyatheatre.com



- **Tumbuktu – Productions Twiga**

Léonce Ngabo Executive Manager
5245 Cousineau, Suite 227
St. Hubert, Québec J3Y 6J8
Tel : (450) 443-4886 Fax (450) 443-4844
Courriel : lestransartsafricains@bellnet.ca
Site Internet : www.lestransartsafricains.co



QUI SOMMES-NOUS ? Les signataires constituent une association informelle d'organismes artistiques sans but lucratif. Notre travail artistique s'inscrit dans des traditions non européennes.

PRÉAMBULE :

Les cultures dans la cité ou les cités dans la culture

«Comme Kepler nous l'enseigna, nous croyons qu'au centre commun du monde brille le soleil universel du savoir et de la raison, mais que l'ombre se disperse dans les seconds foyers des diverses planètes.

Il m'arrive aujourd'hui de penser à l'inverse que le problème du mal s'involue au centre commun de toutes les cultures, et que mille soleils de savoirs divers scintillent parmi le milieu commun de cette ombre douloureuse universelle. »¹

Michel Serres

Notre époque, dit-on, en est une où les cultures doivent apprendre à vivre ensemble, cohabiter par delà leur différence, s'interpénétrer. Ce que nous appelons multiculturalisme ou interculturalisme reflète ainsi ce mouvement de mondialisation qui caractérise aujourd'hui le développement des sociétés contemporaines. Le Québec est clairement concerné par tout ce mouvement et sa population aujourd'hui en illustre la très rapide évolution au point que, comme certains se plaisent déjà à le penser, l'on pourrait bien assister sous peu à la naissance d'une «culture hybride authentiquement québécoise.»²

Pourtant, si l'heure est à la diversité culturelle, les esprits contemporains se bousculent pour en interpréter les diverses facettes. La tâche est ardue. Nous, artistes, agents et organismes culturels issus des communautés culturelles non spécifiquement occidentales et oeuvrant depuis de nombreuses années au Québec, avons fait bien plus que représenter cette diversité culturelle; nous y avons contribué

¹ *Le tiers instruit*, Gallimard, France 1991, p 82

² *Inter culturalisme Québécois*, dans *La Revue Possible*, vol 4, automne 2000, éditorial de Jean Paquin et Jacqueline Mathieu, p8, Montréal Québec

activement, en y apportant nos connaissances et savoir faire, en partageant, mais aussi en confrontant, nos idées et notre spiritualité, nos conceptions esthétiques avec celles d'une société elle-même en pleine transformation.

En véritables *artisans de mondes nouveaux*, nous avons préparé, puis entraîné les mentalités à cette formidable et paradoxale explosion, résultat «d'accomplissements étranges d'univers disparates»,³ qu'enregistrent sans cesse et encore les divers domaines de la créativité contemporaine.

Malgré cela, diverses lacunes sur le plan systémique, concernant le soutien aux arts et aux entreprises culturelles dans un contexte de diversité culturelle en pleine expansion, ont conduit plusieurs de ces réalisations dans l'anonymat qui caractérise ce que l'on a pris coutume d'identifier dans notre société comme étant des manifestations, événements ou activité reliés aux « communautés culturelles»..., sans plus.

Et même si à l'heure actuelle des efforts sont entrepris pour faire valoir certaines de ces productions culturelles en récompensant leurs auteurs, une distance, conséquence des mauvaises habitudes acquises durant ces temps d'indifférence, s'est installée, dissimulant mal la difficulté⁴ des institutions et industries médiatiques de ce pays, à comprendre les différences.

Si nous souhaitons vous rencontrer, c'est afin de changer cet état des choses, dont plusieurs d'entre nous considérons qu'il ne peut plus durer.

Dans ce même ordre d'idée, notre préoccupation envers les jeunes générations constitue une raison supplémentaire, et non la moindre, qui motive notre action.

³ Hybridité culturelle, Sherry Simon, dans les *élémentaires* – Une encyclopédie vivante, Montréal, Québec 1999 – p 48

⁴ « Elles [les institutions] adoptent une attitude discrète qui conduit soit à étouffer ces problèmes, soit au mieux, à les noyer dans les inégalités de répartition et circulation de pouvoir en vigueur au sein du corps social, soit au pire, à les évacuer carrément». La lutte contre le racisme au fondement de la perspective interculturelle, Emile Ollivier dans la Revue Possible, p.28-29.

L'État des choses

Le problème de l'équité : Les gouvernements insistent longuement sur le caractère multiculturel de la société canadienne. Mais cette reconnaissance ne s'est pas traduite dans les faits par une politique équitable dans le financement accordé aux organismes et aux artistes issus des communautés culturelles.

Le contexte québécois : Les institutions culturelles, malgré les déclarations des responsables politiques, tardent à reconnaître le caractère pluraliste de la société québécoise contemporaine. Il faut donc mettre en place au Québec une politique culturelle qui soit fondée sur définition plurielle de la culture.

Les injustices historiques : Dans les années 70, on a mis en place un programme nationaliste généreux de subventions pour encourager les créateurs canadiens, ce qui a permis aux producteurs artistiques et aux créateurs de bénéficier durant 20 ans de financements importants et de développer d'autres sources de revenu.

Les associations professionnelles : Les associations artistiques professionnelles qui existent actuellement et les organisations de service semblent être incapables ou bien peu disposées à établir un changement important en ce qui concerne les problèmes de pluralisme culturel.

Les signes de changements positifs : Des nouveaux programmes et priorités à Patrimoine Canadien et au Conseil des Arts du Canada indiquent un changement en ce qui concerne les critères de financement, avec l'inclusion des formes artistiques non spécifiquement occidentales dans le Programme de formation artistique national du Patrimoine Canadien et la mise en place d'un programme de soutien au renforcement institutionnel des organismes artistiques issus des communautés culturelles (Capacité organisationnelle et «Stand Firm»).

Un besoin de changement institutionnel : Les politiques bureaucratiques et les procédures du gouvernement ou du Conseil des arts et des lettres du Québec, même s'elles ont de bonnes intentions en ce qui concerne les organismes artistiques des communautés culturelles, et en ce qui concerne le changement des critères de financement, demeurent un obstacle pour accéder à ces programmes. Il faut donc non seulement reconnaître le caractère pluri-ethnique de la culture québécoise mais aussi assurer aux organismes qui en sont une émanation directe un financement juste et équitable.

Le renforcement de l'organisation et l'initiative Stand Firm : L'initiative du Conseil des Arts du Canada d'apporter un soutien financier aux organismes artistiques issus des communautés culturelles devrait inciter le gouvernement du Québec à développer une politique similaire de renforcement organisationnel de ces organismes.

QUE VOULONS-NOUS ?

Recommandations générales :

- **La parité:** Le temps est venu pour les organisations culturelles, les producteurs artistiques et les artistes des communautés culturelles d'atteindre la parité avec les autres institutions artistiques reconnues.
- **Un projet-pilote de financement:** Le gouvernement du Québec devrait se doter d'un projet-pilote de financement des organismes artistiques issus des communautés culturelles.
- **Un service de gestion artistique:** Des représentants individuels de Montréal se sont rencontrés régulièrement afin de mettre sur pied une organisation régionale ayant la capacité de servir les groupes artistiques issus des communautés culturelles.
- **Des espaces adéquats pour l'organisation, la gestion, la création et la diffusion**

Recommandations particulières :

- Que la Ville de Montréal instaure une politique d'équité pour les organismes artistiques issus des communautés culturelles et que des procédures administratives accélérées soient mises en place pour que ces organismes atteignent ces objectifs d'équité dans un délai raisonnable.

- Que la Ville de Montréal crée un comité « aviseur » et/ou un conseil de pairs composé œuvrant au sein des traditions non spécifiquement européennes pour conseiller la Ville de Montréal en ce concerne l'accessibilité et l'efficacité des programmes de subventions.
- Que la Ville de Montréal mette sur pied un programme de subventions, pour les compagnies et les artistes professionnels⁵ œuvrant au sein des traditions non spécifiquement européennes.
- Que la ville de Montréal crée un programme de subventions pour la création d'un service de gestion pour les organismes artistiques œuvrant au sein des traditions non spécifiquement européennes.

⁵ **Définition de l'artiste professionnel :** Avoir reçu une formation spécialisée dans leur domaine (pas nécessairement dans un établissement d'enseignement) ; être reconnu comme artiste professionnel par ses pairs, c'est-à-dire des artistes informés des pratiques artistiques spécifiques artistiques; s'engager à consacrer plus de temps à sa pratique artistique si sa situation financière le lui permet ; avoir déjà présenté ses œuvres en public.